



Compte rendu de la Réunion du Comité Directeur 3 février 2018 – Nantes

Soumis à validation lors de la réunion du Comité Directeur le 14 avril 2018 à Amiens

Membres du CD :

Présents : Joël DHUMEZ, Président,

Isabelle BAUDEAN, Marlène CIESLIK, Christine DE PESTEL, Virginie LANNIER, Liliane LAURENT, Gilles LE DUGOU, Thierry MARDARGENT, André MONROCHE, Yvon NUGEL, Rodolphe REDON, Philippe SUISSE, Alain SZENICER.

Absents excusés : Isabelle COQUIARD, Céline DAUL MECHOUAR, Alice DE ROBILLARD, Nicolas METAY, Stéphane MUNOZ, Geneviève PETEY, Virgile RENAUDIE, Sarah TRIBOU.

Présidents de ligue :

Présents : Christine DE PESTEL, Liliane LAURENT, Pascal MARYE, Alain SZENICER.

Absents excusés : Christian AUDIE, Christian AIT, Stéphane BARRERE, Arthur CARIA, André CORNU, Hubert COSSON Jean-Pierre GENTILLET, Serge VERMET.

Absents : Jean-Paul LENZI.

Début de séance: 10h20

Le Président de la fédération remercie Marlène Cieslik pour l'accueil qu'elle nous a réservé.

Marlène nous souhaite la bienvenue et nous remercie d'avoir accepté la tenue de ce Comité Directeur à Nantes.

Ordre du jour :

1) Approbation du CR du CD du 25 novembre 2017

↳ **Approuvé à l'unanimité.**

2) Présentation du compte rendu de la CNM du 17 novembre 2017 (PJ n°2)

↳ **Le compte rendu de la CNM a été présenté et validé**

3) CNCCB : Championnat du monde de Canne de combat 2018 (M. Gilles Le DUGOU)

Il a été proposé que les championnats du monde de Canne soient organisés en même temps que le championnat du monde de savate les 18, 19 et 20 octobre 2018 en Bulgarie.

Une question se pose sur le fait d'établir une compétition de Canne de combat une semaine avant le championnat du monde de savate, avec un stage après celui-ci.

- incohérence sur le fait que les 2 championnats ne soient pas ensemble. Il a été proposé à la FISav que ce championnat de Canne de combat s'effectue en même temps que le championnat de Savate Assaut.

- concernant le stage de Canne de combat après les championnats du monde, nous attendons la signature de la convention.

4) DTN

- **Tableau récapitulatif des aides (directes et indirectes) pour les sportifs en liste 2017 (PJ n°3) :**

Ce tableau représente le soutien financier apporté aux athlètes membres de l'Equipe de France 2017. Il reprend les primes et les aides matérielles (montant total : **340 848€**, dont 5 544€ pour la plus petite aide et 14 134€ pour la plus grande) apportées par la Fédération, le Ministère, le CNOSE, et certains partenaires.

- **Tableau des sportifs en liste par ligue (PJ n°4) :**

Répartition des sportifs par région afin qu'elle puisse être envoyée et utilisée par les ligues et les clubs.

- **Aide personnalisée (perspectives à venir) :**

Remise à plat, on ne sait pas à ce jour vers quelle tendance on se dirige. Pas plus d'info complémentaire à la date d'aujourd'hui.

- **Nomination du CTL Nouvelle Aquitaine : Laurent Midy :**

Il n'y a plus de CTL suite à une démission. Suite à une formation qui ne s'est pas bien passée, il existe beaucoup de problèmes de personne. Donc la nomination de Laurent Midy reste en suspens et sa proposition de nomination est retirée de l'ordre du jour de ce comité directeur, le temps de synthétiser le tout et de proposer une solution saine et viable.

- **Situation du CQP :**

Les partenaires sociaux (branche sport) sont arrêtés pour 4 ans.

↳ Problème : les CQP ne sont pas rattachés à un organisme de formation, puisque les ligues ne le sont pas. Une proposition sera faite afin de conventionner pour retrouver une certaine légitimité.

- **Suivi de la proposition concernant les instructeurs (compétence nationale au lieu de secteur) :**

↳ Réflexion : il n'y a plus de secteur. La ligue peut organiser une formation d'instructeur mais avec un cadre national. Le but étant de coordonner les formations d'instructeur, ligues et nationales.

La commission de formation va se réunir pour traiter ce sujet.

M. Rodolphe Redon demande à ce qu'un membre de la CNA rejoigne la commission formation. Accord de principe d'Alain Szenicer, responsable commission formation.

- **Perspective de mise en place du BP JEPS PACA (13 septembre 2018 au 16 mars 2019) (PJ n°5) :**

Une formation se déroulera à Marseille **s'il y a au minimum 8 inscrits**. Cette même formation est souhaitable également en Loire Atlantique (BP JEPS).

- **Attribution aux ligues du budget défini dans le cadre de la CO 2017 pour soutenir la structuration des secteurs (PJ n°6) :**

Il s'agit des sommes versées à la ligue pour aider, défrayer leur CTL, RLC, RLA et RLJ sur justificatif fourni à la ligue (voir pièce jointe).

- **Participation au festival des arts martiaux (Bercy Arena) :**

Ce festival des arts martiaux s'effectuerait le 24/03/2018.

C'est M. Enoch Effah a été contacté et demande à associer la fédération. Il s'agit donc d'effectuer une démonstration d'environ 5 minutes. La fédération est d'accord sur le principe d'organiser une démonstration de SAVATE bf et SAVATE défense.

- **Information : parution JO arrêté du 30/11/2017 validant le PPF et arrêté signé par la DS (PJ n° 7/8)**

5) Sport santé (Mme Marlène CIESLIK) :

- Formation par le CNOSF :

Le CNOSF se rapproche des fédérations sportives afin de recenser les formations touchant au Sport Santé dans le cadre de la prescription du sport sur ordonnance. C'est l'occasion pour la fédération de se pencher sur l'existence des formations et sur les perspectives de développement.

Le CNOSF a analysé le diagnostic sport santé de la fédération française de Savate Boxe française. Le retour du CNOSF est positif à condition de compléter notre diagnostic en suivant leurs recommandations, la SBF entrera dans le livret médico sport à la fin de l'année 2018, soit à la prochaine édition du livret.

6) Commission Nationale des Compétitions-CNC (M. Yvon NUGEL) :

Identification des hommes de coin (soigneurs)

Il semblerait que certains hommes de coin ne soient pas licenciés. Ceci est inacceptable. Le Président demande aux responsables CNA et CNC que le DO vérifie les licences des hommes de coin. Il convient de trouver un règlement ou mode de fonctionnement qui permet de vérifier systématiquement la licence des hommes de coin. Dans ce cadre, les commissions juridiques CNA et CNC vont effectuer un travail en commun pour proposer une solution.

7) Commission Nationale d'Arbitrage-CNA (M. Rodolphe REDON) :

- Proposition du parcours de formation (PJ n°9) :

M. Rodolphe Redon, responsable de la CNA, rappelle au Comité Directeur que les stages SFFO et JANS se déroulent au CREPS de Boulouris, en même temps que le stage international 2018, début juillet. Il fait remonter le besoin exprimé par l'équipe des formateurs CNA qui consiste à solliciter la mise à disposition d'une enceinte 3h/jour tout au long du stage. Puis, il présente le premier point du parcours de formation tel que proposé par l'équipe de formateurs CNA, pour les RLA. Il précise qu'il a contacté la responsable CNJ, Mme Isabelle Coquiard et que celle-ci est d'accord pour Anaïs TESTA. En séance, il explique à Mme Christine DE PESTEL le bien-fondé de la proposition en direction de Sébastien TESSERON, celle-ci approuve la proposition.

- Le 2^e point concerne l'intégration des formateurs de la CNJ sur le stage SFFO. Rodolphe précise que la liste initiale a été modifiée suite aux discussions qu'il a pu avoir avec Isabelle, mais il demande que M. Philippe KOU soit écarté car il n'a pas été trouvé de trace d'une quelconque fonction comme officiel national.

Il évoque le fait que l'équipe des formateurs CNA n'avait pas retenu M. Jacques KOMORN sur la liste car bien qu'officiel national en titre, il n'avait qu'une pratique sur les compétitions jeunes et ne figure pas sur la liste des officiels en activité. L'argument qui amène Rodolphe à retenir M. Jacques KOMORN, suite à la demande d'Isabelle, réside dans le fait que la SFFO est avant tout une qualification de formateurs. M. Jacques KOMORN est BEES 2eme degré, a validé son UC4, et a été à de nombreuses reprises jury d'examen sur les sessions BEES 1 et BEES 2.

Ces propositions soumises au vote du Comité Directeur.

👉 Approuvé à l'unanimité.

8) Courrier Ligue Pays Loire (PJ n°10)

Il s'agit de problèmes complexes de personnes. Les membres du comité directeur demandent à ce que la commission disciplinaire fédérale soit saisie selon les éléments que le président a en sa possession.

9) Proposition de validation du comité départemental 71

↳ Approuvé à l'unanimité.

10) Statistiques pour information :

Le 31 janvier 2017 : 759 clubs pour 50 881 licenciés

Le 31 janvier 2018 : 760 clubs pour 54703 licenciés

11) KFWC Savate Pro 25 novembre 2017 :

Tous les athlètes qui ont participé ont tous obtenu leur prime. La fédération n'a pas fait de bénéfice sur cet événement mais ce n'était pas le but, même si le président et le personnel ont beaucoup travaillé sur ce projet. Tout a été payé par China Savate. Les entrées doivent être reversées à China Savate comme convenu. Comme énoncé au-dessus, la fédération n'a pas gagné d'argent, mais n'en n'a pas perdu. Ceci reste un bon tremplin pour la Savate boxe française et la Savate Pro, et en termes de communication, les rediffusions sur Canal+ et en streaming restent une plus-value importante.

Information Savate Pro : Canal + a capté les images à Marseille et serait intéressé par 2 tournois qualificatifs + le tournoi des finales.

L'idée est de trouver 3 organisateurs potentiels pour organiser ces tournois qualificatifs et la finale Savate Pro masculins et féminins.

12) Championnat d'Europe Combat 2018 :

La fédération organise tous les 2 ans les finales des championnats de France élite A.

Cette année, cette organisation est délocalisée en province.

Proposition Le président propose donc que la fédération française organise cette année 2018, avec le même budget, toutes les finales Europe combat masculines avec en supplément 2 finales féminines au **Cirque d'Hiver à Paris le 29 septembre 2018** (finalistes français et françaises).

↳ Approuvé à l'unanimité.

13) Budget des commissions 2018 :

Les commissions nationales se voient attribuées sensiblement les mêmes sommes qu'en 2017.

↳ Approuvé à l'unanimité.

14) Formation des escortes pour le dopage :

Une synthèse sera faite sur le nombre de personnes formées et le budget alloué pour 2018 et pour les éventuelles nouvelles formations. (Commission Nationale Médicale-CNM ?)

15) Rappel : dates et lieux des prochaines réunions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur, et Assemblées Générales :

- 31 mars 2018 : Bureau Fédéral à Paris
- 14 avril 2018 : Comité Directeur à Amiens
- 1^{er} juin 2018 : Bureau Fédéral à Paris (vendredi soir)
- 2 juin 2018 : Comité Directeur Paris (samedi matin)
- 2 juin 2018 : Assemblée Générale du CNCCB (samedi après-midi)
- 3 juin 2018 : Assemblée Générale (matin)

Le Président



Joël DHUMEZ

Le secrétaire général



Philippe SUISSE